

PERFORMANCE

Le magazine de votre Chambre de métiers et de l'artisanat



ECOLE

Les SAS pré-apprentissage

DOSSIER

Les métiers d'art à l'honneur à Figeac

N° 61 - Avril / Mai / Juin 2021





Depuis 1922
DECREMPS
accompagne vos projets

PARTICULIERS
ARTISANS
MAÇONS
ENTREPRISES
PAYSAGISTES
ARCHITECTES



CONTACTEZ-NOUS
Tél. 05 65 35 30 49
Mail : contact@decremps.com
site internet : www.carriere-decremps.com
Facebook : [carrieredecremps](https://www.facebook.com/carrieredecremps)



LA PROXIMITE INFORMATIQUE

XEFI CAHORS

1 Place Imbert
46000 CAHORS

05.65.53.33.00



VENTE DE MATÉRIEL



MAINTENANCE & INFOGÉRANCE



INTERNET & SÉCURITÉ



SOLUTIONS SOFTWARE



SOLUTIONS PRINT



HÉBERGEMENT & SAUVEGARDE



Retrouvez-nous sur
www.xefi.fr



ET SI VOUS PENSIEZ LOCAL ?
JEUNE ?
DIGITAL ?

EMPLOIS SAISONNIERS

Recrutez gratuitement* sur
la plateforme Youzful By CA



Le site www.youzful-by-ca.fr est édité par Crédit Agricole e-Développement, société en nom collectif au capital de 5 850 € dont le siège social est situé 48, rue L. à Boétie 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 790 054 811, intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, N° Orj au 13 006 097. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès. Les services de publication d'offres et de contenus, d'inscription à l'annuaire Pro et de mise en relation, sont uniquement accessibles aux professionnels disposant d'un numéro SIREN, après la création d'un compte Youzful Professionnel (gratuit). 05/2021 - Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord-Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé au 219 avenue François Verdier - 81000 ALBI - 444 953 830 RCS ALBI - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 019 259. Conception : Service Communication & Mutualisme CA NME, 05/21 - Crédit photo : Getty Images, FreePress



« PARTENARIAT d'EXCELLENCE... »

Vitrine de notre patrimoine, les Métiers d'Art occupent une place toute particulière au sein de l'artisanat. Très diversifié dans la palette de ses activités, ce secteur est synonyme de savoir-faire à forte valeur ajoutée, en conjugant tradition et modernité.

Engagée dans l'obtention du label "Ville et Métiers d'Art", la ville de Figeac s'est associée à la CMAR Occitanie-Chambre de niveau départemental Lot, pour la mise en place d'actions utiles à l'accomplissement de son projet.

L'ouverture d'une boutique en centre-ville réunissant un panel de grands professionnels du Grand Figeac, parrainés par une commission d'experts, sera le fer de lance de ce dispositif. Gageons que cette initiative saura intéresser et sensibiliser les visiteurs que nous attendons nombreux durant la période estivale qui commence.

Ce partenariat d'excellence constitue indéniablement un exemple de ce que nous pouvons accomplir ensemble, preuve également que la solidarité des institutionnels et des collaborateurs qui les animent, est en capacité d'affronter collectivement l'adversité et de relever les défis de notre temps.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été. Continuez à prendre soin de vous...

*Serge Crabié,
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot,
Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat
de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.*

Performance - Magazine trimestriel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot.
Directeur de la publication : Serge Crabié - Comité de rédaction : Jean-Michel Pangrazzi, Frédérique Lagière. Rédaction, photographies, régie publicitaire et coordination : Fabrice Clary - FC.com - 06 82 14 68 23 - Email : fc.com@wanadoo.fr
Réalisation, mise en page : DUO GRAPHIC - Impression : ANTOLI IMPRIMEUR.
N° ISSN : 1240-442X
Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot - Rue St Ambroise - 46000 Cahors
Tél. 05 65 35 13 55. - Fax. 05 65 30 17 64.
Email : cm46@cm-cahors.fr - www.cma-cahors.fr



ACTUALITÉS 5-7

DOSSIER 8-13
Les métiers d'art
à l'honneur à Figeac

ÉCOLE 14-15
Les SAS
pré-apprentissage

**ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES** 17

AGENDA 18

Photo de couverture : ©C.Pelaprat-biljara.com

Prenez soin de votre **santé**
comme de votre **entreprise**



VIASANTÉ, LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

Bien couvrir ses frais de santé, c'est important mais pas suffisant. Chacun aspire au bien-être quel que soit son âge.

Avec ses nombreuses actions de prévention, ses conseils et son accompagnement tout au long de la vie, VIASANTÉ apporte bien plus qu'une complémentaire santé. Elle aide à préserver au mieux le capital santé et bien-être de tous ses adhérents et leur donne toutes les clés pour devenir les acteurs de leur santé.

À CAHORS - 111 BD GAMBETTA
À FIGEAC - 2 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

N°Cristal 09 69 39 3000
APPEL NON SURTAXE

www.viasante.fr

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE



VIASANTÉ Mutuelle
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité immatriculée sous
le N° SIREN 777 927 329
Siège social : 14-16, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

OPTIQUE

AUDITION

CAHORS
CAPDENAC
FIGEAC
GOURDON
LACAPPELLE
MARIVAL
LALBENQUE
PRAYSSAC
SAINT-CÉRÉ

CAHORS
FIGEAC
GOURDON
SAINT-CÉRÉ

PRIVILÉGIER LA PRISE DE RDV
www.ecoutervoir.fr



VOUS ÊTRE UTILE

**La Caisse d'Épargne
accompagne les apprentis**

Renseignez-vous dans votre agence
Caisse d'Épargne la plus proche.



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRENEES

La Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Midi-Pyrénées, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 590 943 220 euros, dont le siège social est situé 10, avenue Maxwell à Toulouse 31100, Immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 383 354 594, Intermédiaire d'assurance, Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07019431.

PIGMALIA

PEINTURES - REVÊTEMENTS SOLS & MURS

5 MAGASINS MONTAUBAN | CAHORS | GOURDON | ALBI | CASTRES

**PEINTURES PROFESSIONNELLES
PAPIERS PEINTS & SOLUTIONS MURALES
REVÊTEMENTS DE SOLS
OUTILLAGES & ACCESSOIRES**

PIGMALIA
PEINTURES & DÉCORATION

PROFESSIONNELS
PARTICULIERS



**600 m² d'espace de vente
show room**

960 route de Toulouse 46000 Cahors
confort200046@wanadoo.fr
Tel : 05 65 35 53 93 - Fax : 05 65 35 54 01

BILAN DU SALON VIRTUEL DE LA FORMATION

OH MY LOT!

La Chambre de Métiers était présente du 7 au 18 avril sur le salon virtuel de la formation, de l'évolution et de la mobilité professionnelle, sur le village « Je bouge en France ». Cet évènement était organisé dans le cadre du programme d'attractivité "Oh my Lot !" <https://oh-my-lot.fr/> porté par le Conseil Départemental et co-animé par les acteurs du territoire (Préfecture, Région, Communautés de Communes, Chambres Consulaires, Lot Tourisme et Pôle Emploi) afin de mieux faire connaître le Lot et attirer des actifs dans notre département. Une belle opportunité pour mettre en avant le dispositif d'accueil des nouveaux arrivants, donner envie de s'installer dans le Lot et aider les entreprises locales en difficulté de recrutement ! Au programme sur le stand virtuel, plusieurs conférences ont ainsi été organisées et animées par les acteurs de la démarche, à l'instar de celle consacrée à la reconversion professionnelle animée par notre conseillère en Évolution Professionnelle, Aurélie Coste, ou encore de celle consacrée à la Création d'Entreprise, animée par Vincent Prugnaud, agent économique de la Chambre. Dès les premiers jours du salon, plus de 400 visiteurs, de toutes régions confondues, sont passés voir le stand et ont pu être informés en fonction de leurs besoins : logement, emploi, formation, création d'entreprise, reconversion... Des offres d'emploi et de transmissions/reprises d'entreprises recensées par la Chambre de Métiers auprès des entreprises artisanales lotoises ont également été mises en ligne durant cette période et une conférence a été proposée par Laurence Segonnes, animatrice de la Plate-forme "Lot Initiatives Artisanat". Le recueil et la diffusion des offres se poursuit après le salon sur les supports de communication de la CMA. Offres d'emplois : dépôt direct sur https://www.cma-cahors.fr/offres_emploi/ Offres d'entreprises à céder ou recherche d'entreprises à reprendre : Contact L. SEGONNES au 05 65 35 13 55 ou L.segonnes@cm-cahors.fr

APPEL À CANDIDATURE POUR L'OPÉRATION "ECO-DÉFIS"

Vous souhaitez valoriser votre engagement "développement durable" ? Vous êtes artisan sur le Parc Naturel régional des Causses du Quercy ou sur le département du Lot ? Eco-défis, (opération gratuite) permet de faire le point sur des défis à remplir (3 minimums) et vous valorise par le biais de diplôme, autocollant, trophée et communication presse. Prenez contact avec Fabrice Mergel au 05 65 35 13 55 ou par mail : f.mergel@cm-cahors.fr pour vous accompagner.



LANCEMENT DU PORTAIL SEMARIERDANSLELOT.FR



Fin 2019, des prestataires de mariage exclusivement lotois ont uni leur énergie pour créer un site internet destiné à proposer une offre complète aux couples qui souhaitent se marier dans le Lot. Coiffeurs, hébergeurs, photographes, traiteurs, DJ (...), différents corps de métiers sont ainsi représentés sur semarierdanslelot.fr afin de répondre aux besoins des futurs mariés. Pour son lancement, le portail réunit 8 prestataires (dont le photographe Louis Nespoulous en illustration) mais devrait rapidement fédérer davantage de professionnels lotois qui espèrent tous accueillir de nombreux mariages dans notre département.

Plus de renseignement sur www.semarierdanslelot.fr

Ratz PALE ALE
★★★

BIÈRE ARTISANALE
Christophe Ratz
Artisan Brasseur
DEPUIS 2001

BRASSIN DES
20 ANS

IL Y A 20 ANS,
CHRISTOPHE RATZ
RELANÇAIT LA BIÈRE
ARTISANALE DANS LE LOT.

CÉLÉBREZ CET ANNIVERSAIRE
AVEC 2 BRASSINS
D'EXCEPTION !

MAÎTRE
ARTISAN

BRASSERIE ARTISANALE RATZ
Parc d'activités Cahors-Sud - 46230 FONTANES
Tél. 05 65 53 05 63 - contact@biereratz.fr

www.biereratz.fr

FOCUS SUR LE GUICHET UNIQUE "RÉNOV'OCCITANIE LOT"

Rénov'Occitanie Lot est un nouveau service gratuit destiné à tous les Lotois qui souhaitent entreprendre des travaux de rénovation énergétique de leur logement, de maîtrise de l'énergie ou de développement des énergies renouvelables. Ce guichet unique est ouvert depuis janvier dernier à tous les Lotois, quels que soient leurs revenus. L'objectif de ce service ? Aider vos clients Lotois dans la définition de leur projet d'amélioration énergétique ; proposer des conseils personnalisés gratuits en toute indépendance : informer sur les financements possibles pour la rénovation de l'habitat, conseils, audits énergétiques, etc.

Piloté par le Département du Lot, ce guichet rassemble l'ensemble des opérateurs en matière de logement sur le territoire et dispose du soutien de toutes les communautés de communes.

Votre CMA est partenaire dans la promotion de ce dispositif. **N° vert gratuit : 0 800 08 02 46**, du lundi au jeudi : 8h45 - 12h/13h45 - 17 h.

Le vendredi : 8h45 - 12h / 13h - 16h30.

Plus d'information sur

<https://lot.fr/renov-occitanie-lot>

Rénov'Occitanie
Ma rénovation énergétique

AIDE À L'APPRENTISSAGE : PROLONGATION JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE 2021

Le gouvernement a décidé de prolonger les aides à l'apprentissage jusqu'au 31 décembre 2021.

L'aide est d'un montant de 5 000 € pour l'embauche d'un alternant de moins de 18 ans et de 8 000 € pour l'embauche d'un alternant de plus de 18 ans. Elle est due pour la première année d'exécution du contrat.

Pour les entreprises de moins de 250 salariés il faut remplir les 2 conditions suivantes : le contrat doit être signé avant le 31 décembre 2021 ; le diplôme ou le certificat professionnel préparé en contrat d'apprentissage ne doit pas être supérieur au niveau Bac +5. Pour plus de renseignement ou pour déposer votre offre d'apprentissage, contactez **Delphine Vignals** au **05 65 35 13 55** ou **d.vignals@cm-cahors.fr**

RENCONTRE AVEC L'URHAJ



Le 3 mai dernier, Serge Crabié, président de la CMA du Lot et de la CMAR Occitanie Pyrénées/Méditerranée rencontrait Michel Roques Président de l'URHAJ, Hélène Chapuis chargée de développement de l'URHAJ et Emilie Taberly Déléguée Régionale afin de

travailler à la construction d'un partenariat permettant d'optimiser l'accueil des jeunes apprentis des CFA des Chambre de métiers de la région. L'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) en Occitanie regroupe les 65 résidences habitat jeunes et services logement de la région.

Le réseau habitat jeune facilite la mobilité des jeunes de 16 à 30 ans en leur proposant des logements, des services et, fidèle à sa vocation d'éducation populaire, un environnement propice à l'expression individuelle et collective.

En favorisant l'accès rapide et facile à un logement à proximité des zones d'emploi et de formation, en mettant à disposition des acteurs économiques locaux des services (tiers lieux, espaces numériques, mise à disposition de salles, restauration, ...), en développant des activités dans le champ de l'économie sociale et solidaire, les projets Habitat jeunes contribuent activement au développement local dans les secteurs de l'habitat, de la formation, de la culture, des loisirs et de la vie locale et économique en général.

Sur les près de 8000 jeunes logés chaque année par l'URHAJ, 50% sont apprentis dont une part importante issus des CFA des CMA de la Région.



TOUT POUR VOS BUREAUX

GUIRAL
MEUBLES & DÉCORATION

46090 - ESPERE
05.65.30.92.72
www.meubles-guiral.fr

La promotion des métiers

FER DE LANCE DE L'EXCELLENCE DU SAVOIR-FAIRE DE L'ARTISANAT LOTOIS, LES MÉTIERS D'ART S'INSCRIVENT À FIGEAC DANS L'HISTOIRE DE LA VILLE, DE SES ATOUTS PATRIMONIAUX ET TOURISTIQUES ET DE SA RÉHABILITATION À L'ŒUVRE DEPUIS PLUS DE QUARANTE ANS.

Consciente de l'importance de soutenir les métiers d'art, la Ville de Figeac a souhaité mettre en place une politique de valorisation de cette filière en initiant des actions lui permettant d'obtenir le label "Ville et Métiers d'Art", lequel entend favoriser le développement et la transmission de savoir-faire d'exception, au travers notamment d'une politique de communication et d'échange d'expériences entre les villes détentrices et regroupées au sein de l'association éponyme. Pour mettre tous les atouts de son côté dans l'optique de l'obtention de ce label, la Ville de Figeac entame un programme d'actions qui entrent en adéquation avec la politique de revitalisation de son centre-ville (Action Cœur de Ville). Cette politique coïncide aussi avec la mise en place par la région Occitanie d'une foncière (FOCCAL) qui cible tout particulièrement le commerce et l'artisanat de centre-ville. De son côté, la CMAR Occitanie-Chambre de niveau départemental Lot, se mobilise activement pour promouvoir le secteur des Métiers et les artisans du département. Rappelons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot a historiquement mis en place une véritable politique de valorisation du secteur des métiers d'art (notamment par la création de la route des Métiers d'art du Lot), politique aujourd'hui également développée à l'échelle régionale. Rappelons parmi ces actions le pilotage des Journées Européennes des Métiers d'Art et l'organisation

de salons des métiers d'art lors de ces JEMA (dont deux éditions organisées à Figeac en 2015 et en 2020) ; l'accompagnement des entreprises dans la réalisation des demandes de subvention "Pass Métiers d'Art" (voir encadré), l'informations des entreprises, l'organisation du prix départemental des Métiers d'Art, l'organisation de formations spécifiques aux métiers d'art...

Un partenariat gagnant

Désireuses de mettre en commun leurs compétences afin d'impulser un programme d'actions sur 2 ans en faveur des Métiers d'Art dans la ville de Figeac, la CMAR Occitanie-Chambre de niveau départemental Lot et la Ville de Figeac ont prévu un dispositif qui s'appuie sur une collaboration étroite entre leurs agents respectifs, impliquant la création d'un groupe de travail composé d'élus et des techniciens de la commune de Figeac avec plusieurs objectifs à la clé : favoriser l'installation de professionnels des

métiers d'art dans la ville ; organiser des actions de communication et de promotion des métiers d'art ; développer le tourisme culturel ; accompagner les actions de formation en faveur des professionnels ; favoriser une dynamique collective entre les artisans d'art de la ville et du territoire.

La première étape de ce plan d'action consiste à la création d'une "boutique collective test" sur la saison estivale 2021. Cette dernière va permettre d'animer, d'identifier des besoins et de faire émerger des projets qui seront instaurés ultérieurement dans le cadre de cette convention et qui pourront faire l'objet d'autres actions. Situé au 6 rue Séguier à Figeac (à proximité de la place Champollion), le local, propriété de la Ville a bénéficié de travaux et d'aménagements afin d'accueillir une douzaine artisans d'art qui



MÉTIER D'ART & EXPORT

Vous êtes artisans des métiers d'art ? Un conseiller de votre CMA peut vous accompagner pour prospecter à l'international. Adaptés à vos besoins, les programmes mis en place vous permettront de présenter votre savoir-faire, d'accroître votre visibilité, de gagner en compétences, de rencontrer de nouveaux clients, de développer votre chiffre d'affaire, en bénéficiant d'un soutien logistique et financier. Plus de renseignements auprès de Céline Depond 05 62 22 94 31 - c.depond@crma-occitanie.fr) référente métiers d'art au sein de la CMAR Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et Adeline Gorrichon référente export (04 67 02 68 46 - a.gorrichon@crma-occitanie.fr).

d'art à Figeac

tiendront à tour de rôle en binôme la boutique. Un important travail de communication a été mis en œuvre, par la commune de Figeac, pour assurer la visibilité et la fréquentation de cette boutique.

Dans le cadre de la convention signée en juin dernier, la CMA du Lot, a notamment pris en charge la recherche et la sélection de professionnels des métiers d'art ins-

tallés en priorité sur le territoire du Grand-Figeac, mais aussi la gestion administrative et financière de la boutique avec les professionnels (planning de présence, organisation de la vente, aménagement des lieux, étiquetage des produits...). Caroline Salvin en charge des métiers d'art au sein de la chambre consulaire a été désignée pour le suivi du projet et l'appui aux professionnels.

"PASS MÉTIERS D'ART OCCITANIE"

Destiné à participer au développement des métiers d'art et des savoir-faire locaux en Occitanie, le "Pass Métiers d'art Occitanie" entend soutenir les professionnels du secteur qui ont un projet de modernisation de leur appareil ou procédé de production et/ou de conquête de nouveaux marchés (investissements dans du matériels de production, actions de communication, participation à des salons). La subvention atteint 80% jusqu'à 10 000€ HT d'investissements et 50% entre 10 000 et 40 000€ HT. L'accompagnement de ces projets concerne toutes formes d'entreprises avec des critères d'installation. Le professionnel doit disposer d'un premier bilan d'activité sur 12 mois minimum. Le bénéficiaire doit être domicilié ou avoir son siège ou l'établissement concerné sur le territoire Occitanie et, pour les personnes morales avoir moins de 10 salariés.

Plus de renseignements sur les conditions d'éligibilité à ce dispositif auprès de Caroline Salvin sur c.salvin@cm-cahors.fr. www.metiersdart-occitanie.com



©Alain Auzanneau



C. Pelapat-bijara.com



C. Pelapat-bijara.com



©C. Pelapat-bijara.com

INVESTIR À CAHORS...

...POURQUOI PAS VOUS ?



✓ **Opportunités
fiscales**



✓ **Revenus
locatifs**



✓ **Aides à la
rénovation**


**GRAND
CAHORS**



DÉCOUVREZ LE
**GUIDE DE
L'INVESTISSEUR
IMMOBILIER**

sur www.cahorsagglo.fr

PAROLES D'ÉLUS

Serge Crabié, président de la CMAR Occitanie-Chambre de niveau départemental Lot

(Je salue l'implication constante de tous les employés municipaux)

« La CMA du Lot a de tous temps entretenu d'excellentes relations avec la ville de Figeac en général et avec ses élus en particulier, à commencer par son premier magistrat. Ensemble, nous avons organisé deux salons des Métiers d'Art à Figeac et la tenue de plusieurs Trophées de l'excellence. Je salue à ce titre l'implication constante de tous les employés municipaux. Nous avons imaginé ensemble de construire un partenariat découlant sur une convention en faveur des métiers d'art. La ville a mis à disposition un local à destination des



artisans d'art afin de leur permettre de vendre leur fabrication. De notre côté, la Chambre s'organise et a désigné Caroline Salvin (référente de l'application de cette action de promotion) pour coordonner cet espace de vente, en mettant en place une organisation qui permettra de renouveler régulièrement la vitrine des artisans et veiller à son bon fonctionnement. Espérons que beaucoup de visiteurs viennent à la rencontre de ces grands professionnels... ».



Le Maire de Figeac

« Dès 1986, Figeac a mis en place un secteur sauvegardé, dont la vocation est de favoriser le développement de la ville tout en intégrant ses dimensions historiques, sociales, économiques et fonctionnelles. Figeac bénéficie déjà depuis 1990 du label Ville d'art et d'histoire.

L'idée a été d'associer l'artisanat d'art au patrimoine par le biais des artisans qui travaillent à sa restauration (métiers du bâtiment) puis aux artisans d'art tout court. Aujourd'hui, le Grand Figeac compte quelques 87 artisans d'art installés sur son territoire. Obtenir le "label

Ville et Métiers d'art" va contribuer à relancer cette idée et redonner une visibilité à ce secteur d'activité et à la ville. Les artisans d'art participent à la transmission et à la valorisation des savoir-faire. Notre participation à deux journées des métiers d'art a déjà participé de cette démarche, d'autant que Figeac dispose d'une capacité touristique qui ne se dément pas. La boutique collective qui va voir le jour et sur laquelle a notamment planché notre déléguée patrimoine à la culture Hélène Lacipière entre par ailleurs dans le projet "Action cœur de ville". C'est un premier

(Aujourd'hui le Grand Figeac compte 87 artisans d'art sur son territoire)

test avant de voir plus grand, potentiellement dans un bâtiment situé au 6b de la rue Segurier à Figeac. Les relations que nous entretenons avec la CMA du Lot sont anciennes, franches, fidèles et réciproques. Elles s'inscrivent dans le temps et sont très liées au patrimoine. La rencontre des artisans d'art et des touristes vont à n'en pas douter renforcer nos liens avec la chambre consulaire et conforter l'image de Figeac, laquelle entend s'inscrire dans le vivant autant que dans le patrimonial... ».



PAROLES D'ARTISANES

Les petites reines

C'est en novembre 2019 que commence l'aventure de la boutique collective "Les petites reines" situé 24 rue Emile Zola à Figeac. La boutique est issue de la rencontre de deux artisanes en métiers d'art, Raphaëlle Corre à la tête de l'entreprise "Du soleil sur la peau", maroquinière depuis 6 ans et Irène Brunet de l'entreprise "sacacycle", fabricante de sacoche de vélo depuis 9 ans. Raphaëlle ne vend qu'en itinérance via des marchés et des événements, tandis qu'Irène, répond essentiellement aux commandes via internet. Toutes deux recherchaient un lieu où installer leur atelier de fabrication et améliorer ainsi leur visibilité sur le plan local. Raphaëlle rêvait, aussi, depuis longtemps d'ouvrir une boutique collective. Après avoir trouvé un espace commercial rue Emile Zola à Figeac, Raphaëlle et Irène créent "Les ptites reines", collectif de femmes créatives et motivées. Dans leur boutique se mêlent des ateliers de création, un espace boutique et des expositions d'art graphique, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. En poussant les portes de cette boutique, les visiteurs ont l'opportunité d'aller à la rencontre d'artisanes qui détiennent un vrai savoir-faire artisanal et peuvent échanger avec passion sur leurs métiers, tout en passant des commandes personnalisées. La boutique rassemble ainsi une dizaine d'artisanes en métiers d'art

(l'objectif est de promouvoir la qualité et de proposer une production locale et artisanale à une clientèle sensible à ces produits d'exception)



© Caroline Salvin

dont les ateliers sont situés très localement (pour la plupart sur le bassin figeacois) avec à la clé, un large panel d'objets d'art : maroquinerie, poterie, créations en tissus, bijoux en différentes matières (argent, plumes, macramé...), cosmétiques naturels, etc ! Au sein de ce collectif, Raphaëlle et Irène mettent en commun leur savoir-faire pour proposer des saches

de vélo personnalisées avec des décorations en cuir. Durant l'année qui vient de s'écouler, les deux artisanes ont été passablement impactées par l'annulation de la plupart des marchés et événements liés aux métiers d'art. La boutique a permis à Raphaëlle d'assurer des ventes qu'elle n'aurait pas pu réaliser autrement. Quant à Irène, grâce au



fort engouement que rencontre actuellement le vélo et le voyage, ses commandes ont connu une progression sensible. Si un bilan de l'activité de la boutique est aujourd'hui difficile à dresser pour les deux femmes, l'ouverture ayant débuté en novembre 2019 quelques mois avant la crise sanitaire, les deux femmes entendent désormais améliorer la signalétique utile à son identification. Elles projettent

notamment d'organiser un vernissage à chacune de leur nouvelle exposition. Raphaëlle et Irène adoptent un regard très positif quant au projet de boutique collective de la Ville de Figeac : « Les liens qui pourraient être mis en place entre les différents lieux et avec les autres artisans d'art de

la ville renforceront à n'en pas douter la cohésion entre artisans et participeront à l'objectif commun de promouvoir la qualité et de proposer une production locale et artisanale à une clientèle sensible à ces produits d'exception... ». <https://www.facebook.com/Les-ptites-reines-115804476525044/> Si vous souhaitez intégrer le collectif vous pouvez contacter Raphaëlle au 06 10 79 56 40

Figeac met en valeur son cœur de ville

>> EN CENTRE HISTORIQUE, LA VILLE DE FIGEAC AIDE AU FINANCEMENT DE L'EMBELLEMENT DE VOTRE VITRINE ET DE VOTRE ENSEIGNE

Acteur majeur du développement économique, le commerce du centre-ville représente un véritable atout du territoire et un vecteur d'attractivité.

La Ville de Figeac a mis en place, un nouveau dispositif incitatif pour encourager les travaux **d'embellissement et de modernisation des vitrines et enseignes commerciales et artisanales.**

30% du montant HT des travaux plafonné à 4 000 € par local sous réserve des critères d'éligibilité.

Dans le cas d'une nouvelle installation, les commerçants ou artisans locataires exploitants du local pourront bénéficier d'une aide de 40 % du montant HT des travaux éligibles, plafonnée à 4 000 € par commerce.



Renseignements

Mairie de Figeac
05 65 50 05 40 - www.ville-figeac.fr

Premiers retours sur le SAS Apprentissage

PRÈS D'UN AN APRÈS SA MISE EN PLACE AU SEIN DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS DU LOT, PERFORMANCE DRESSE UN ÉTAT DES LIEUX DU "SAS APPRENTISSAGE", DISPOSITIF QUI PERMET AUX JEUNES DE MIEUX PRÉPARER LEUR ENTRÉE EN APPRENTISSAGE.

« Le démarrage de la première session a eu lieu au printemps 2020, avec une douzaine de jeunes » explique Nathalie Lajardie, responsable du volet pédagogique du SAS apprentissage à l'EDM du Lot. « En septembre de la même année, nous avons accéléré le recrutement des jeunes, sélectionnés et accompagnés par le centre d'aide à la décision (CAD) de la CMA 46, avec une cinquantaine de parcours. L'objectif dorénavant affiché avoisine les 130 jeunes accompagnés sur des parcours de 1 à 4 ». « La plus-value de ce dispositif est qualitative » commente de son côté la directrice de l'École des Métiers Frédérique Lagière, qui réaffirme que « la sécurisation de l'entrée en apprentissage et tout au long du parcours, est un enjeu essentiel ». Dès lors, une grande partie des jeunes souhaitant rentrer en apprentissage (notamment les primo arrivants) devront passer par cette semaine préparatoire.

Un SAS avant immersion

Pour rappel, le "SAS" désigne un dispositif national intermédiaire qui entend faciliter le passage entre deux milieux différents. Il s'agira pour les apprentis, d'améliorer la transition du milieu scolaire ou déscolarisé vers le milieu professionnel ou semi-professionnel (apprentissage). « Autrement dit le "SAS" permet à tout jeune et particulièrement les plus vulnérables, de bénéficier d'un accompa-



Nathalie Lajardie

gnement en fonction de leurs besoins, avant le début de sa formation par alternance » poursuit Nathalie Lajardie. **Les publics concernés** sont les jeunes scolarisés à la recherche d'un apprentissage, les jeunes en rupture ou en réorientation, les mineurs de moins de seize ans ou non-accompagnés (étrangers en situation régulière). Les mieux placés pour créer et animer un tel dispositif sont les CFA.

Ces derniers ont répondu voilà deux ans à l'appel à projets du Gouvernement. **Parmi eux, l'École des Métiers du Lot propose plusieurs métiers : l'alimentation, l'automobile, la vente et services, le bâtiment.**

La première phase implique l'accueil administratif des candidats par le CAD qui les dirige vers les SAS adéquats (après un test de positionnement et un entretien), ensuite c'est Nathalie Lajardie qui s'occupe des jeunes sur la partie pédagogique.

« En 2020, nous avons privilégié deux parcours qui répondent aux besoins de nos jeunes » explique cette dernière :

- **Le parcours 1**, de 35h sur 1 semaine, a pour objectif d'expliquer en quoi l'apprentissage diffère de la scolarité classique, d'accompagner la recherche d'entreprise. C'est un accompagnement personnalisé avec l'aide du Centre d'Aide à la Décision pour les offres **Infométiers et artisanat** (Tel : 05 65 35 13 55). « Cet accompagnement socio professionnel implique aussi une approche des nouveautés pédagogiques (notamment numérique). « Les jeunes concernés par ce parcours ont déjà leur projet mais il leur manque des repères pour le faire aboutir, le valider et que la signature du contrat aboutisse. Ils sont « coachés » sur les compétences techniques et comportementales, sur les techniques de recherche d'entreprise (...), on leur donne aussi des repères sur les postures professionnelles, les règles d'hygiène et de sécurité. Nous travaillons enfin sur la représentation du métier, sur ses réalités et les aidons à garder les pieds sur terre et à sortir des idées toutes faites ».

- **Le parcours 4** (le plus complet), de 420h sur 3 mois. La prochaine session aura lieu en septembre 2021, avec pour objectifs : l'aide au choix professionnel et dans le choix d'un maître d'apprentissage ; l'accompagnement à la maîtrise de la langue française pour les publics allophones (sans oublier des modules plus généraux permettant d'acquérir des savoirs de base - maths/français/éducation civique

(La plus value de ce dispositif est qualitative)



apprendre à apprendre - nécessaires au bon suivi d'un apprentissage en CAP). « Cet accompagnement en amont permet de limiter autant que possible les ruptures et abandons (le chiffre moyen des ruptures en CFA Occitanie en atteste : 10 à 20% selon les métiers). « Ce parcours vise là encore un public fragile qu'il s'agit d'accompagner de façon individualisée sur le « bon » projet qui correspond à ses aptitudes et ses compétences, condition sine qua none de la réussite. « 22 jeunes de 15 à 24 ans ont suivi le parcours 1 de 35 h sur le premier quadrimestre de 2021 » explique la CMA du Lot. Les prochains contrats ne pourront être signés qu'à partir du 1^{er} juillet prochain, c'est là que l'on pourra faire

un bilan sur la sortie de parcours. Depuis le 1^{er} mai, une rémunération est possible sur le dispositif prépa apprentissage sur les bénéficiaires des parcours 3 et 4. Quoi qu'il en soit, le bilan est plutôt positif, car malgré la situation sanitaire traversée (...), l'école a continué à œuvrer et à intégrer les jeunes. En juillet, nous proposons 3 parcours 1, à destination d'une cinquantaine de jeunes **sous la tutelle de l'Éducation Nationale**. Les journées "Portes Ouvertes" de février et mars dernier nous ont, quant à elles, permis de recevoir plus de 150 jeunes potentiellement éligibles aux différents parcours ... ».

Parole d'apprentie

« SUR LA BONNE VOIE »

Lauryne Delcourt, 18 ans témoigne sur le SAS 35 h.

« Après la classe de 3^e, je ne savais pas trop quoi faire (...). Je me suis d'abord dirigée vers une Seconde Générale avant de me réorienter en cours d'année vers un BAC pro ASSP (Accompagnement Soins et Service à la personne). Mais là encore, je ne me suis pas sentie vraiment en phase avec la scolarité. Lors d'un rendez-vous avec la CPE de mon lycée, j'ai envisagé de partir en apprentissage. J'ai eu l'opportunité d'intégrer le SAS 35h, ce qui m'a permis de trouver un maître d'apprentissage assez rapidement. Durant cette semaine de formation à l'Ecole des Métiers du Lot, l'équipe éducative m'a notamment appris à faire un curriculum vitae, une lettre de motivation et Guillaume Alliot (professeur de CAP vente) nous a appris à passer un entretien. Je suis très reconnaissante envers l'équipe pédagogique de tous ces conseils avisés qui m'ont permis de trouver ma voie et d'apprécier à nouveau d'aller en cours ». Désormais, Lauryne est en 1^{ère} année de CAP vente.



L'avis de Guillaume Alliot, professeur de vente en CAP :

« Au-delà de prodiguer des conseils aux jeunes pour rédiger un CV, une lettre de motivation, de les aider à s'exprimer et à assurer un entretien téléphonique, l'important réside dans le fait de leur apporter ce qui leur manque le plus, à savoir la confiance, valeur inestimable pour la suite de leur parcours. Notre récompense arrive lorsque finalement, ils trouvent un patron et qu'ils intègrent un CAP ».

Plus d'information auprès du Centre d'Aide à la Décision au 05 65 35 13 55

AMBULOT

AMBULANCES - VSL - TAXIS

352, Av. A. de Monzie - CAHORS
www.ambulot.com
ambulot@wanadoo.fr

05 65 23 01 23

FRANCE PARE-BRISE

POSE À DOMICILE SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !

- ▶ Réparation
- ▶ Remplacement
- ▶ Pare-Brise
- ▶ Glace latérale
- ▶ Lunette arrière
- ▶ Optique de phare

82 av. de la Beyne (route de Toulouse) - 46000 CAHORS
Tel : 05 65 200 200

@com



Expertise comptable
audit et conseil

**VOUS PROPOSE
DES SOLUTIONS AGILES
& ADAPTÉES
À VOS BESOINS**



EXPERTISE COMPTABLE



CONSEIL EN GESTION



GESTION DE LA PAIE ET DES RH



ASSISTANCE JURIDIQUE ET FISCALE



AUDIT ET CONSEIL FINANCIER



AUDIT D'ACQUISITION ET D'ÉVALUATION



ACTUALITÉ DE LA MAISON DE L'ARTISAN

CREATION DU GROUPEMENT DEPARTEMENTAL DES PHOTOGRAPHES ET DES VIDEASTES DU LOT

Lundi 22 mars, dans les locaux de la Maison de l'Artisan/U2P 46, une vingtaine de photographes et de vidéastes du département se sont retrouvés dans le but de créer un Groupement Départemental des Photographes et des Vidéastes du Lot.

Ce projet issu d'une réflexion de plusieurs années, a consacré la volonté de mieux défendre une profession aujourd'hui en manque de reconnaissance, en proie à une ubérisation et à une concurrence déloyale. Ces métiers essentiellement individuels, souhaitent aussi rompre un isolement fréquent en favorisant le partage et être force de proposition.

Lors de cette assemblée constitutive, chacun(e) a pu se présenter et exposer ses motivations. Et ces dernières sont nombreuses : synergies entre professionnels du département, mutualisation de matériel et de compétences, création d'événementiels communs, mise en place de formations, d'une banque d'image commune... Autant de projets collectifs que ce nouveau groupement professionnel pourrait mettre en œuvre.

Se rassembler pour accroître la visibilité et la crédibilité de leurs compétences et de leurs savoir-faire auprès du grand public, des entreprises et des collectivités, telle est la volonté de ces professionnels qui invitent tout photographe et vidéaste, qu'il soit artisan, auteur ou autoentrepreneur, à les rejoindre.

Un bureau composé de 6 personnes a été élu avec à sa tête 2 co-présidents : Jérôme Morel photographe à Douelle et Christophe Pelapat photographe à Fons.

Tous les professionnels qui souhaitent rejoindre le groupement sont invités à contacter la Maison de l'Artisan au 0565350801 ou par mail à contact@u2p46.fr

Une première réunion de bureau a été fixée le 12 Avril afin de démarrer les travaux sur les différents projets.



MAISON DE L'ARTISAN DU LOT

UPA 46 - CAPEB 46 - CGAD 46 - CNAMS 46

Tél : 05 65 35 08 01 - Fax : 05 65 23 92 71

ELECTIONS CHAMBRE DE METIERS 2021

DEBAT #3

FAUT-IL REDIRIGER UNE PARTIE DES AIDES AUX ENTREPRISES AU PROFIT DE LA RELANCE DE LA CONSOMMATION DES MENAGES ?

ARTISANS, PARTICIPEZ AU DEBAT ET FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX SUR

LA VOIX DES ARTISANS.FR



GARAGE TOPMECA

**MECANIQUE / CARROSSERIE
VENTES VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES**

**17 Av Général de Gaulle
46170 Castelnau Montratier**

**Tel : 05 65 21 92 41
Mail : topmeca@yahoo.fr**



**ASSAINISSEMENT, TUBES,
RACCORDS PVC ET BÉTON**

**20 rue Gamas - 46230 FONTANES - cahors@plastiplus.fr
Tel. 05 65 22 32 87 - 06 79 88 22 13**



Les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain : le dossier des boulangers transmis par la France à l'UNESCO !

Paris, le 26 mars 2021. Depuis près de quatre ans, les boulangers se mobilisent pour inscrire « les savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain » à l'UNESCO. Le Ministère de la Culture a annoncé que ce dossier avait été choisi pour représenter la France. Il va prochainement être transmis aux instances délibératives de l'UNESCO. Dominique Anract, Président de la Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française - forte de ses 33 000 entreprises artisanales - se réjouit de l'aboutissement de cette étape de la candidature. Pour ce faire, les boulangers ont pu s'appuyer sur l'ensemble des composantes de la filière (céréaliers, meuniers, producteurs de levure, formateurs, équipementiers, etc.), sur un comité de soutien présidé par Catherine Dumas, Sénatrice de Paris et sur un comité scientifique présidé par Bruno Laurioux, président de l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation. Portée par la communauté des boulangers, cette candidature, emblématique d'un savoir-faire unique et à préserver, est aussi la candidature de tous les Français. Fédératrice, elle met en avant les valeurs de convivialité et de partage, le caractère populaire et le lien social véhiculés par la baguette de pain. Chaque jour, plus de 12 millions de consommateurs poussent la porte d'une boulangerie et le fait maison fait partie de nos exigences quotidiennes. Le dossier fait la part belle à la transmission des savoir-faire par l'apprentissage (24 000 personnes pour la boulangerie-pâtisserie en 2020) dans toute la France. Il a aussi pour but de sensibiliser à la richesse des savoir-faire liés à la préparation de la baguette et à l'importance de leur transmission aux générations à venir. L'UNESCO rendra sa décision à la fin de l'année 2022.

MAISON DE LA BOULANGERIE ET BOULANGERIE PATISSERIE DU LOT
Rue St-Ambroise à CAHORS
TÉL.05 65 35 06 20 - 05 65 22 08 28
 Email : federation-depart-boulangerie-du-lot@orange.fr



Surcoûts et pénurie des matériaux de construction

La généralisation de l'envolée des prix des matériaux et la multiplication des risques de pénurie d'approvisionnement ont amené la FFB à solliciter Bruno Le Maire, ministre de l'Economie.

Après l'acier et le cuivre, ont suivi le bois de construction, puis le polyuréthane et le polystyrène. Des craintes se font aussi sur des produits plus techniques, équipés de puces et autres composantes en silicium. S'y ajoutent maintenant un allongement des délais d'approvisionnement, voire des ruptures d'approvisionnement. Cette situation, qui naît pour une large part des perturbations introduites par la pandémie de Covid-19, a conduit la FFB à solliciter le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance pour lui demander une communication forte en faveur de l'indexation des marchés, ainsi que la réactivation, en cas d'approvisionnement défaillant, des ordonnances qui avaient gelé l'application des pénalités de retard au printemps 2020. Le ministre de l'Economie a reçu Olivier Salleron le 4 mai afin d'envisager des mesures en soutien aux entreprises.

Le Président a plaidé l'indispensable révision des prix et l'abandon des pénalités de retard pour faire face aux retards d'approvisionnement. Bruno Le Maire, accompagné du Ministre délégué aux PME, Alain Griset, s'est engagé à examiner au plus vite de telles mesures pour les marchés publics d'Etat. Une décision qui aurait valeur d'exemple pour les autres marchés, en particulier les marchés publics locaux et ceux des bailleurs sociaux.

De façon plus large, la FFB demande la publication d'ordonnances identiques à celles prises au printemps 2020, qui permettraient le gel des pénalités tout au long de la chaîne astreintes, clauses pénales ou résolutoires, ainsi que clauses de déchéance dans une période finalement aussi exceptionnelle qu'aujourd'hui. Olivier Salleron a insisté sur le caractère d'extrême urgence face à une situation qui menace la relance du secteur.

De son côté, la FBTP46 multiplie les actions de terrain en alertant Monsieur le Préfet, en écrivant aux donneurs d'ordres, en rencontrant les Présidents des collectivités territoriales et les maîtres d'ouvrage et en accompagnant ses entreprises adhérentes avec des modèles de courriers et de clauses adaptés aux marchés.



Samedi 26 juin 2021 : journée Portes Ouvertes à l'école des Métiers du Lot

Vendredi 15 octobre 2021 : inauguration du bâtiment "Pocom46" et de la réhabilitation de l'Ecole des Métiers du Lot

Du 19 au 26 novembre 2021 : Semaine Nationale de l'Artisanat la Création /Transmission organisée par le réseau des Chambres de Métiers.



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

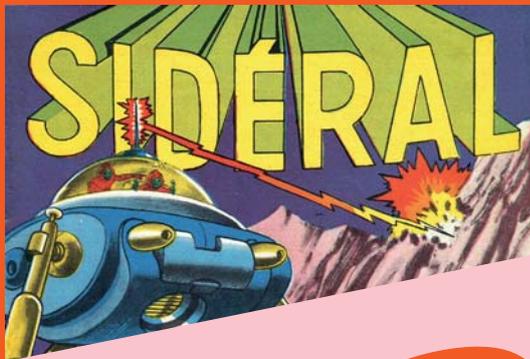
3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





GLO-RIEUSES ANNÉES



EXPOSITION
ÉCOMUSÉE
DE CUZALS



DU 2 JUIN
AU 3 OCTOBRE

60



!?

